



Commune de
Bazoges-en-Pareds

Mairie - Info

13 janvier 2023

**Les Gais de la Loge
vous invite
au théâtre**



Théâtre de Bazoges-en-pareds
Salle "Les Trois Rives"

LES VENDREDIS

20 & 27 janvier
20h30

LES SAMEDIS

14, 21 & 28 janvier
20h30

LES DIMANCHES

15 & 22 janvier
14h30

Tous les bénéfices du 20 janvier seront réversés à l'association "Les étincelles de Léandre"

RÉSERVATIONS

Sur le site internet www.lesgaisdelaloge.fr
Par téléphone au 07.61.52.81.79

TARIFS

Adultes : 8€
10-17 ans : 3€

**20 janvier,
Soirée caritative.**

AGENDA

21 janvier
Portes ouvertes de 11 à 12h00
Ecole Sainte Marie

21 janvier
Nuit de la lecture
Bibliothèque de 18 à 20h00

24 janvier
Réunion publique
pour les élections
19h00 salle Les 3 Rives

25 janvier
A.G des Amis du Donjon
14h30 salle Les 3 Rives

29 janvier
Elections municipales
de 8h00 à 18h00

10 février
Portes ouvertes de l'École Paul
Henri Tisseau de 16h45 à 18h45

19 février
A.G de UNC à 10h45

Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi
de 9h00 à 12h30,
Vendredi
de 9h00 à 12h30 et 14h00 à
17h00.

02 51 51 25 19
mairie@bazoges-en-pareds.fr

Conseil

Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil :

Néant

Administration générale

⇒ Personnel

Le Conseil valide à l'unanimité de créer, à compter du 01/02/2023 et jusqu'au 10/07/2023 un poste non permanent. Il s'agit d'un Adjoint technique relevant de la catégorie C à temps non complet pour 9h52min par semaine de façon annualisée (9,86h par semaine en centième). Il s'impose pour faire face à un accroissement temporaire d'activité à la cantine (surveillance des enfants pendant la pause méridienne et entretien de la cantine et l'école) et autoriser le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

⇒ Avenant au marché des travaux de l'auberge

Le Conseil valide à l'unanimité un avenant, pour la pose d'une porte coupe-feu, pour 3194,42€ TTC.

⇒ Gestion automatisée du chauffage de l'école publique

Le Conseil valide à l'unanimité une demande au SYDEV, via le dispositif ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) d'une subvention de 2334,50€, soit 50% de l'investissement (4669€ total). L'objectif d'ACTEE est de mettre à disposition et de financer des outils d'aide à la décision pour aider les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Informations pratiques

Ecoles

Nos écoles organisent leurs journées portes ouvertes :

Ecole privée Sainte Marie le 21 janvier de 11h00 à 12h00,

Ecole Paul-Henri Tisseau le 10 février de 16h45 à 18h45.

Bibliothèque

Dans le cadre de la Nuit de la Lecture, et en lien avec la thématique de la peur, la bibliothèque vous propose le samedi 21 janvier de 18h à 20h plusieurs animations :

- Spectacle avec Caroline et Patrice
- Lectures à voix haute
- Quiz sur le thème de la peur et petits jeux
- Kamishibai
- Soupes de sorcières

Les personnes qui le souhaitent peuvent venir déguisées !!

De 18 à 20H00 le 21 janvier.

Vie du Conseil Municipal

Prochains Conseils municipaux

Conseil municipal : le vendredi 10, ou 17, février 2023 à 20h00.

Conseillers présents le 13 janvier: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Jean-Luc Dothée, Daniel Lièvre, Eric Frouin, Christia Marsaud et Annie Buffeteau,

Excusés : Katia Lmouden, Fabienne Caillaud et Johann Ducept.

Elections

Le Conseil étant désormais réduit à 10 membres, le code électoral impose des élections municipales et communautaires partielles intégrales:
1^{er} tour : 29 janvier de 8h00 à 18h00,
2^{ème} tour : 5 février de 8h00 à 18h00.

Cette décision sous-préfectorale ne restreint pas la continuité de l'action du Conseil et des décisions qu'il serait amené à prendre jusqu'en février.

Réunion publique, en vue des élections municipales,

**24 janvier à 19h00
Salle les 3 Rives**